

Tennis, a décidé de recommander au C.I.O. que dans le programme des Jeux Olympiques ne soient plus compris dans l'avenir les sports où l'on n'a point la certitude de pouvoir compter sur la participation des meilleurs athlètes du monde de ce sport et, vu l'urgence, a prié son Président d'informer la FILT qu'au cas où cette assurance ne pourrait lui être donnée immédiatement par cette Fédération pour les Jeux de la IXe Olympiade, il n'y aurait pas de tournoi olympique de tennis aux Jeux d'Amsterdam.

La C. E. a approuvé avec quelques légères modifications le Projet de Règlements du Comité Exécutif des Jeux de St. Moritz. Il a approuvé également les Programmes de Hockey sur Glace, de Ski, se ralliant à la proposition de la F. I. de supprimer le Concours militaire, et enfin ceux de Bobsleigh et de Tobogganing, en réduisant de trois à une les équipes admises dans les épreuves de bobs. Les bobs à deux concurrents et la luge ne seront pas admis dans les tournois olympiques.

La C. E. les a transmis au C. O. S. en y ajoutant le Programme du Patinage.

La Haye, le 1er août, 1926.

La C. E. demandera au C. I. O. de porter le nombre des membres de la C.E. de six à sept, en décidant que le Vice-Président en partie de droit, au même titre que le Président.

Elle demandera également qu'il soit ajouté aux Règlements que le Président et le Vice-Président font partie ipso facto de toutes les Sous-Commissions.

Elle a étudié les propositions Cadogan, relative au quorum requis pour qu'une assemblée soit valable, et Sherrill, excluant des Jeux un athlète qui aurait introduit une demande de naturalisation.

Elle recommandera l'adoption de la seconde, mais attirera l'attention du C. I. O. sur les graves inconvénients de la première.

La C. E. s'est occupée enfin de quelques questions d'ordre intérieur.

La réunion du C. I. O. à Monaco a été fixée au 25 avril 1927.

La question des mesures à prendre pour le transport des athlètes à Los Angeles en 1932 devra être mise à l'ordre du jour.

Le président convoquera la C. E., suivant les besoins, en novembre ou en mars, à Bruxelles ou à Lausanne, à son choix.

Amsterdam, le 2 août, 1926.

La C.E. a été reçue à l'ancien Stade par le Comité Exécutif de la IXe Olympiade. Les emplacements des futures installations ont été examinés.

Dans une séance tenue l'après-midi, 32, Weesperzijde, les plans du Stade ont été examinés en détail avec le concours de l'architecte.

Le Général Sherrill et le Général Kentish ont insisté encore pour que les deux cents mètres soient disputés en ligne droite, même s'il fallait que cette épreuve ait lieu en dehors du Stade.

La demande des F. I. de mettre les tournois de Football et de Hockey sur Gazon au mois de mai a été approuvée en principe, et le Président du Comité Néerlandais prié de tâcher qu'il en soit ainsi.

La date de l'ouverture a été retardée du 7 au 14 juillet.

Dans la tribune B. seront admises les familles des titulaires.

Après un échange de vue sur le problème du logement, la séance a été levée.

La Haye, le 4 août 1926.

La Commission des Terrains de Sport a été installée par le Président et a aussitôt commencé ses travaux.

Le Président du C.I.O. a rendu visite à S.E. Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères ainsi qu'aux Autorités de la Ville d'Amsterdam.

—:—

5. — Congrès de la Fédération Internationale Athlétique d'Amateurs

Le CONGRES DE LA F.I.A.A. eut lieu à La Haye, du 5 au 8 août 1926. Le procès-verbal, dressé en langue anglaise, fut signé à Scheveningen le 9 août. Il sera imprimé aussi vite que possible et distribué, puis une traduction en sera faite en langue française et en langue allemande, et sera également imprimée et distribuée.

Parmi les décisions qui ont été prises, nous tenons à vous signaler les suivantes:

1. — Les athlètes voyageant à l'étranger ne peuvent, sauf certaines exceptions, recevoir d'indemnité pour une période dépassant 21 jours, dans le cours d'une année du calendrier grégorien.

2. — L'athlétisme féminin est incorporé, à titre d'expérience, dans le programme des Jeux Olympiques de 1928. Une commission spéciale fut nommée et chargée de régler le sport féminin.

3. — De nouveaux règlements pour les courses et concours ainsi que pour les Jeux Olympiques ont été rédigés. Ils seront imprimés en anglais, en français et en allemand, et seront distribués.

4. — Une commission a été nommée pour régler les différents jeux de balle à la main. Cette commission se réunira à Cologne, Allemagne, le 27 novembre 1926.

5. — Un nouveau Bureau pour l'enregistrement des records du monde a été créé et placé entre les mains de Monsieur S. Stankovits, Esküter 5, à Budapest, Hongrie. M. Stankovits est chargé également de la question de l'estampille officielle sur les accessoires.

6. — Une nouvelle liste des records du monde a été dressée.

7. — La langue allemande a été adoptée comme troisième langue officielle de la F.I.A.A.

8. — Le Congrès a voté l'ordre du jour suivant:

«Le Congrès de la F. I. A. A. réuni à La Haye, et groupant les représentants de 20 nations, connaissance prise du rapport de ses délégués aux Conférences du Bureau permanent des Fédérations Internationales tenues à Prague en 1925 et à Paris en 1926, déclare ne pouvoir approuver l'attitude adoptée par les délégués de certaines fédérations.

» Le présent Congrès exprime son entière approbation pour l'œuvre magnifique accomplie par le C.I.O. en développant l'idée Olympique dans le monde entier et espère que les Fédérations Sportives se joindront à la F.I.A.A., pour soutenir le C.I.O. dans la noble tâche qu'il poursuit. »